ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des personnels ATSS et d'encadrement

Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Services des personnels administratifs titulaires de catégorie A, B et C
Actes collectifs
ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr

Maison de l'académie
21 rue Julie-Victoire Daubié
www.ac-creteil.fr

Annexe 2

Parcours Passerelle 2027-2028 : Calendrier des opérations

Webinaire d'information sur le parcours Passerelle	JEUDI 26 NOVEMBRE 2026 de18h à 19h Lien de connexion : https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/689913/hash/f441d6c78b03a4c92de1a54ada0b651d42e368dd
Date limite de transmission des dossiers de candidatures à ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr	LUNDI 11 JANVIER 2027 à minuit
Traitement des dossiers de candidatures : sélection des candidatures, convocation des candidats retenus pour participer aux entretiens	DU 12 JANVIER AU 29 JANVIER 2027
Entretiens des candidats avec la/les commissions de recrutement	MERCREDI 3 FEVRIER 2027 (Rectorat - Salle Louis Braille 003 RDC H et Salle 005 St Exupéry RDC H)
Information de la décision de recrutement (ou refus) aux candidats reçus en entretien	VENDREDI 30 AVRIL 2027 au plus tard
Proposition de postes aux candidats retenus	MARDI 8 JUIN 2027 au plus tard
Réunion d'accueil des candidats retenus	MERCREDI 9 JUIN 2027 de 15h à 16h30 Rectorat Salle 009 Georges Sand RDC H
Prise de contact des candidats retenus avec leur établissement d'affectation	A compter du LUNDI 14 JUIN 2027
Présence dans l'établissement d'affectation : Rencontre avec les interlocuteurs, participation aux réunions, préparation de la rentrée, etc…	A compter du LUNDI 23 AOÛT 2027 (en concertation avec l'établissement)
Prise de poste effective (détachement)	MERCREDI 1er SEPTEMBRE 2027

Informations complémentaires

- Les candidats sont retenus par l'académie de Créteil à l'issue des entretiens. Ils sont **proposés à la DGRH** (Ministère) qui donne un accord final.

- Les candidats qui se **désisteraient**, aux différentes étapes du processus, doivent en informer au plus tôt le service des actes collectifs de la DPAE 2 à : ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr

- Les calendriers des **formations en IRA G-ISP** et des **formations de l'EAFC** (Ecole Académique de Formation Continue) prévus pour l'année 2027-2028 seront transmis au fil de l'eau aux candidats retenus.